

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE
TENUE le 12 juin 2025 à 18h00
au restaurant Le Jardin Thaï

PRÉSENCE

Mathieu Gagnon - président	Émilie Léger
Sophie Megret- vice-présidente	Manon Labonne
Marie-Pier Breton	Nathalie Thibault
Félicité Djoupop	Sandra Pimparé
Béatrice Dagrain	Nancy Laplante
Nathalie Morand - directrice	Amélie Bourgault

1. Ouverture de la séance

La séance est déclarée ouverte à 18h25 par M. Mathieu Gagnon. Le quorum est atteint.

2. Choix d'un secrétaire de réunion

Nathalie Morand se propose pour être la secrétaire de réunion, ce qui est accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Thibault propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout du point 11 – Budget de fonctionnement du conseil d'établissement et la numérotation 12 pour les informations des membres ainsi que 13 pour la levée de l'assemblée.

C.E. 2024-2025-55

4. Parole au public

Aucun public présent

5. Procès verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2025

5.1 Lecture et adoption

Sandra Pimparé propose l'adoption du procès-verbal avec l'ajout de Mme Marie-Pier Breton dans les présences.

C.E. 2024-2025-56

5.2 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi particulier

6. Code de vie 2025-2026

Manon Labonne propose l'approbation du code de vie 2025-2026.

C.E. 2024-2025-57

7. Évaluation du plan de lutte 2024-2025

L'évaluation des résultats de l'école ainsi que le document à l'intention des parents contenant l'évaluation des résultats de l'école au regard du plan de lutte contre l'intimidation et la violence sont présentées et expliquées aux membres.

M. Gagnon apporte la suggestion d'étudier la possibilité d'ajouter un processus de signalement de déclaration d'un tiers (ex. témoin qui raconte à ses parents).

Amélie Bourgault propose l'approbation de l'évaluation de plan de lutte.

C.E. 2024-2025-58

8. Activités en journées pédagogiques SDG

Mme Nancy Laplante présente les activités payantes du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026.

Sophie Megret propose l'approbation des coûts des activités des journées pédagogiques.

CE-2024-2025-59

9. Rapport annuel du conseil d'établissement

M. Mathieu Gagnon, président du conseil d'établissement, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

Manon Labonne propose l'adoption du rapport du conseil d'établissement.

C.E. 2024-2025-60

10. Assemblée générale de parents 2025

Il est déterminé que l'assemblée générale de parents aura lieu le mercredi 17 septembre à 18h30 à l'école de la Clarière. Il est suggéré que des bouchées et/ou des breuvages soient offerts.

11. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Mathieu Gagnon propose que les sommes non-utilisées pour le souper de juin soient utilisées pour acheter des collations en prévision de l'assemblée générale de parents.

C.E. 2024-2025-61

12. Informations des membres

Représentant du comité de parents

Aucune information particulière

Représentante des enseignants

Les examens du ministère sont complétés, les corrections et l'entrée de notes pour les bulletins sont en cours. L'équipe du 3^e cycle travaille à préparer la fête des finissants. Le 1^{er} cycle a planifié des activités scientifiques qui font fureur en cette fin d'année. Le 2^e cycle a vécu une sortie au théâtre où les élèves ont eu un comportement exemplaire malgré les aléas météorologiques dans le transport. L'ensemble de l'école a profité d'une course des couleurs dans le

bonheur qui a permis de récolter plus de 3000\$ pour la fête « La Clairière en folie ». Les sommes récoltées ont été déposées dans les fonds spéciaux.

Représentante du service de garde

Nancy Laplante informe les membres que nous sommes à la veille de la grosse sortie annuelle du service de garde qui aura lieu le 13 juin. Il y aura également un grand renouveau au service de garde puisque plusieurs postes sont à combler.

Représentante des employés de soutien

L'équipe de soutien est assez occupée en raison de la fin de l'année. Les élèves démontrent plus de fatigue, de stress et d'anxiété à l'approche des vacances.

Direction

La direction remercie les membres pour leur participation aux différentes séances. Elle souligne qu'elle apprécie les efforts de tous pour l'exercice de démocratie scolaire que représente la participation bénévole au conseil d'établissement. C'est avec plaisir qu'elle constate que la dernière séance se déroule dans la convivialité et la bonne humeur. Elle souligne également la contribution remarquable de M. Gagnon qui agit à titre de président du conseil d'établissement depuis de nombreuses années.

Président

Le président annonce qu'il ne souhaite pas se représenter en tant que président l'an prochain. Il tient à exprimer ses plus sincères remerciements :

À tous les membres du Conseil d'établissement, dont le dévouement et la vision sont essentiels à la gouvernance de notre école.

Au personnel enseignant, pour leur professionnalisme, leur créativité et leur capacité à inspirer nos élèves chaque jour.

Au personnel de soutien, pour leur travail indispensable en coulisses qui assure le bon fonctionnement et la sécurité de notre établissement.

À la direction de l'école, pour son leadership éclairé et sa gestion dévouée qui permettent de maintenir un cap clair ambitieux et réaliste.

À tous, au temps consacré lors de ces rencontres qui servent à assurer le bon fonctionnement de l'école.

13. Levée de la séance

Le président, Mathieu Gagnon, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Sophie Megret propose la levée de l'assemblée à 20h29.

C.E. 2024-2025-62

Mathieu Gagnon-président

Nathalie Morand- directrice